

Pierre TOULOUSE

Candidat en tête de la liste Vanves Demain!

Elections municipales des 15 et 22 mars 2020 à Vanves

Collectif Citoyens fraternels

citoyensfraternelsvanves@gmail.com

Vanves, le 29 février2020

Objet : Réponse à la lettre ouverte aux candidats aux élections municipales Vanves 2020

Mesdames et Messieurs les membres du collectif,

Nous vous remercions de votre sollicitation qui nous permet de vous présenter notre programme et nos ambitions pour Vanves, que nous voulons rendre plus verte et plus solidaire.

En matière de logement, nous entendons modifier le plan local d'urbanisme (PLU) même si cette procédure est aujourd'hui rendue complexe par le passage en PLU intercommunal. Nous pensons qu'il faut viser une part de 30 % de logements sociaux sur tout le territoire et fixer cet objectif dans le PLU pour toute construction collective neuve (engagement n° 21 de notre programme que nous vous pouvez consulter en suivant ce lien : http://vanvesdemain.fr/programme). Il faut, parmi ces logements sociaux, multiplier les logements PLAI (prêt locatif aidé d'intégration) et PLUS (prêt locatif à usage social).

Nous sommes prêts à utiliser à ces fins le droit de préemption pour créer de nouveaux logements et permettre l'hébergement d'urgence notamment l'hébergement de femmes victimes de violence (engagement n° 50) et, d'une façon générale, les personnes en grande précarité (engagement n° 36).

Nous faciliterons la mise en relation de demandeurs de logement à faible ressource et de personnes âgées susceptibles de les accueillir chez elles (engagement n° 25).

Nous revisiterons l'analyse des besoins sociaux (ABS) en la rendant régulière, transparente et suivie d'effets (engagement n° 35).



En termes d'accès aux droits, nous sommes absolument favorables aux mesures que vous proposez concernant le Centre communal d'action sociale (CCAS) permettant la domiciliation de toutes et tous et l'accès à l'aide alimentaire sans délai. Ces demandes trouvent une première réponse dans notre engagement n° 48 qui précise que « nous créerons un service accessible 24h/24 centré sur l'accès aux droits pour les personnes en grande difficulté (femmes victimes de violence, personnes à la rue, familles d'enfants porteurs de handicap, etc.). Il comprendra des agents formés avec les associations spécialisées dans la prise en charge du handicap, qui travailleront en lien direct avec les agents du Centre communal d'action sociale (CCAS) et du service Éducation. »

Notre engagement n° 49 complètera le dispositif d'accueil et d'accès au droit des personnes étrangères et notre engagement n° 61 propose de renforcer les permanences d'écrivains public.

L'attribution des logements sera rendue totalement transparente (engagement n° 35)

D'une façon générale, notre volonté de multiplier les lieux d'accueil et la mise en place de moyens pour les associations permettra à celles intervenant sur ces domaines d'amplifier l'aide considérable qu'elles sont les seules à apporter.

Dans l'attente de pouvoir échanger avec votre collectif, nous vous adressons, Mesdames, Messieurs, Citoyens fraternels, nos respectueuses salutations.

Pour Vanves Demain!

Pierre TOULOUSE